


EXTENSION DE L'ACCORD 18 DU 28 NOVEMBRE 2019 RELATIF À LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET À L'APPRENTISSAGE

Date de création : 14/04/2021
Date de première publication : 21/04/2021
Date de version publiée : 21/04/2021
Date de début de publication : 21/04/2021
Date de fin de publication : 31/08/2021
Ccn : HLA

Par arrêté du 2 avril 2021, les stipulations de l'accord n°18 du 28 novembre 2019 relatif à la formation professionnelle et à l'apprentissage ont été étendues.

 L'article 8.4 est étendu sous réserve du respect des dispositions de l'article L. 6223-8-1 du code du travail.

Pour avoir accès à l'intégralité de l'avenant ainsi que nos commentaires, cliquez [ici](#).